

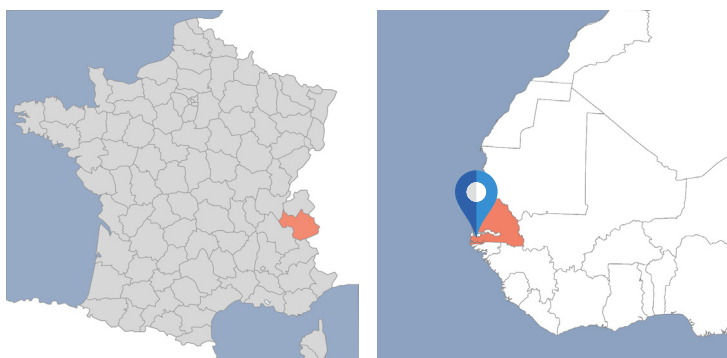


# L'ACTION SOCIALE DE L'AUTRE

Regard croisé sur l'action sociale entre élus et techniciens français et sénégalais, vecteur de renforcement des politiques sociales sur les deux territoires en coopération.

**PORTEUR : DÉPARTEMENT DE SAVOIE – ASSOCIATION « PAYS DE SAVOIE SOLIDAIRES »**

**PARTENAIRES : DÉPARTEMENT DE BIGNONA (SÉNÉGAL)**



## THÉMATIQUES :



JEUNESSE



PERSONNES  
HANDICAPÉES



PERSONNES  
AGÉES



COHÉSION  
SOCIALE

## PRÉCONISATIONS :



PARTENARIAT ET  
PARTICIPATION



TEMPORALITÉ



PARTAGE DES  
ENJEUX ET  
RÉCIPROCITÉ

## QUELQUES CHIFFRES :

1988	50	18
Date de création du partenariat entre la Savoie et Bignona.	Nombre de professionnels sociaux rencontrés et sensibilisés.	Nombre d'établissements sociaux de Savoie visités.

## POURQUOI CE PROJET EST-IL RETENU COMME UNE DÉMARCHÉ PILOTE DE TERRINCLUS ?

L'étude AGIR EN COOPÉRATION POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF souligne, dans ses analyses et préconisations (page 13), la possibilité qu'offrent les projets de coopération dans le domaine de l'action sociale de prendre du recul sur nos propres pratiques.

« La possibilité de mener des expérimentations de nouvelles démarches d'inclusion économique et sociale en partenariat avec d'autres acteurs sur d'autres territoires permet aux élus et techniciens impliqués dans les projets de se décentrer et d'aborder les solutions autrement »

Ainsi, la démarche pilote portée par le Département de la Savoie dans TERRINCLUS répond à plusieurs préconisations de l'étude :

### PARTENARIAT ET PARTICIPATION :

- Identifier et réunir les acteurs locaux dans leur multiplicité d'engagements, d'actions et d'expertises.
- Accompagner et animer le dialogue pluri-acteurs.
- Mobiliser des compétences diverses et valoriser leur implication dans le temps.

### TEMPORALITÉ :

- Inscrire le projet dans un accord de coopération décentralisée, pour tirer profit de son inscription dans le temps, des possibilités d'adaptation et de révision et des expertises disponibles dans les collectivités.

### PARTAGE DES ENJEUX ET RÉCIPROCITÉ :

- Penser enjeux partagés.
- Travailler sur les mentalités pour entrer dans une logique d'échanges et d'apprentissages.
- Mettre en avant le regard croisé.
- Valoriser l'apport du projet pour chaque territoire et ses acteurs impliqués.

Par ailleurs, la démarche contribue aux Objectifs de développement durable suivants :

- ODD 3 : Bonne santé et bien être
- ODD 10 : Inégalités réduites

## LE PROJET

### GENÈSE ET CONTEXTE

Le Département de la Savoie mène un partenariat de coopération décentralisée avec Bignona, au Sénégal, depuis 1988. Les partenaires fondent leurs échanges sur les valeurs du développement participatif, de la réciprocité et du renforcement mutuel des partenaires. Les impacts des échanges s'observent donc à la fois sur le territoire de Bignona et sur le territoire savoyard.

C'est dans cette logique que les deux partenaires ont réalisé, en juin 2015, un échange d'expériences sur le bien vieillir et l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap. Cet échange a mis à jour des approches très complémentaires, entre qualité de la prise en charge individualisée du côté savoyard et valeur du lien social à Bignona.



Dans le prolongement de cet échange, les deux partenaires ont émis la volonté d'approfondir ce regard croisé pour réfléchir ensemble à une « action sociale de l'autre ».

### LES OBJECTIFS

Le projet a pour objectif général de croiser les expériences et les approches de l'action sociale sur les deux territoires en coopération, en vue d'un renforcement réciproque des politiques sociales. Plus spécifiquement, il s'agit, pour la Savoie, d'envisager davantage d'implication citoyenne dans les dispositifs sociaux ; pour Bignona, de développer une action sociale de proximité et ciblée vers les plus démunis.

La démarche de coopération est articulée autour de quatre volets :

- **Le rôle social des personnes âgées dépendantes ;**
- **L'inclusion sociale des personnes en situation de handicap ;**
- **La réinsertion sociale des jeunes en difficulté ;**
- **La cohésion sociale en faveur des personnes défavorisées.**

### LES ACTEURS

Côté français, le Département de Savoie est porteur du projet. Il le mène avec l'appui de son association partenaire, Pays de Savoie Solidaires. Pays de Savoie Solidaires, créée en 1988, est l'association partenaire du Département pour définir et animer sa politique de coopération et de solidarité internationale. La structure a deux missions : l'animation des partenariats de coopération décentralisée du Département et la promotion d'une dynamique de solidarité internationale en Savoie.

Historiquement, la Savoie est partenaire de la ville de Bignona. Fin 2013, une réforme territoriale au Sénégal a supprimé les conseils régionaux et créé les Départements. En toute logique, le Département de la Savoie a alors noué un partenariat avec le Département de Bignona. Le projet « L'action sociale de l'Autre » intervient dans le cadre de l'accompagnement de la Savoie à la mise en place du programme d'action sociale de son partenaire.

### LE FINANCEMENT DU PROJET

FINANCEUR	CONTRIBUTION
Département de la Savoie	20 000 €
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international	5 000 €
Etablissements sociaux de Savoie	5 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>30 000 €</b>

## FOCUS SUR...

# L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES SOCIALES SUR LES DEUX TERRITOIRES GRÂCE AU REGARD CROISÉ ENTRE PARTENAIRES

### 1 / A L'ORIGINE DE LA DÉMARCHE, PLUSIEURS FACTEURS FACILITANTS

L'évolution du partenariat vers une réelle réciprocité est due à plusieurs facteurs :

- **Un partenariat à long terme, qui permet une interconnaissance.**
- **La présence de deux chargés de mission, en France et au Sénégal, qui animent le partenariat et jouent le rôle de « traducteurs interculturels ».**
- **Une volonté affirmée du Président du nouveau Département de Bignona de créer son schéma départemental de développement du territoire, et de s'appuyer pour cela sur le partenariat avec la Savoie.**
- **Un appui politique et technique au plus haut niveau dans le Département de la Savoie.**
- **Une vice-présidence conjointe action sociale et coopération décentralisée en Savoie.**
- **Des qualités relationnelles et interculturelles des interlocuteurs à Bignona et en Savoie.**

### 2 / REMETTRE EN QUESTION SES PRATIQUES À PARTIR DU REGARD CROISÉ

Dans ce contexte favorable, les partenaires ont mis en place plusieurs actions pour permettre un regard croisé entre techniciens et élus des deux Départements : diagnostics territoriaux, travail de sensibilisation des élus locaux à la démarche, implication des services sociaux du Département de la Savoie, visites de terrain des Sénégalais en France, temps fort de restitution du regard croisé.

Trois thématiques principales d'échanges ont été identifiées : la posture d'accompagnement, l'utilité sociale des personnes accompagnées et les liens sociaux. Des pistes de travail, en Savoie et au Sénégal, ont été identifiées pour chacune de ces thématiques.

#### • La posture d'accompagnement :

THÉMATIQUES	QUESTIONNEMENTS POUR LA SAVOIE	QUESTIONNEMENTS POUR BIGNONA
Réseautage	Comment développer des stratégies de réseautage en matière d'action sociale sur les différents territoires d'action sociale du Département ?	Comment développer le réseau d'action concertée (RAC) à l'échelle départementale, et l'élargir aux questions d'action sociale ?
Approche globale	Comment remettre la question de l'isolement social au cœur de l'accompagnement ?	Comment mieux garantir l'accès aux droits des populations défavorisées ?
Approche par les droits / par les besoins	Comment trouver une meilleure complémentarité entre l'approche française par les droits et l'approche sénégalaise par les besoins ?	

#### • L'utilité sociale :

THÉMATIQUES	QUESTIONNEMENTS POUR LA SAVOIE	QUESTIONNEMENTS POUR BIGNONA
Pouvoir d'agir	Comment développer le pouvoir d'agir des personnes suivies par les services sociaux ?	Comment accompagner les plus défavorisées vers l'auto-emploi ?
Utilité des personnes	Comment changer de regard sur l'utilité des personnes dépendantes et défavorisées ?	Comment améliorer la vie quotidienne des personnes âgées et handicapées ?

#### • Les liens sociaux :

THÉMATIQUES	QUESTIONNEMENTS POUR LA SAVOIE	QUESTIONNEMENTS POUR BIGNONA
Relations et liens sociaux	Comment redévelopper l'intelligence relationnelle dans la société française ?	Comment mettre en place un cadre départemental de l'ensemble des acteurs de l'action sociale ?
Transversalité de l'action sociale	Comment le Département implique-t-il davantage les réseaux d'acteurs sociaux ?	Comment mettre l'action sociale au cœur des politiques départementales ?

Sur cette base, un programme d'activité sera réalisé, des deux côtés du partenariat, pour les trois années à venir, avec une restitution annuelle des avancées qu'aura permis le regard croisé.

### 3/ UNE DÉMARCHE INNOVANTE, PORTEUSE DE NOMBREUX ENJEUX

Cette démarche de coopération entre pleinement en résonance avec le nouveau paradigme de la coopération internationale, qui vise à construire des réponses partagées à des enjeux communs. Pour autant, cela ne va pas de soi, pour deux raisons principales.

D'une part, à l'heure où nombre de collectivités françaises développent des démarches d'ordre économique à l'international, avec un objectif de « retour sur investissement » entendu dans un sens financier, le choix de la thématique de l'action sociale n'est pas des plus évidents, les retombées étant, dans ce domaine, plus difficilement quantifiables. Ce choix de la part des deux collectivités est motivé non seulement par la place qu'occupe l'action sociale dans la compétence départementale des deux pays, mais également par une volonté de mettre en évidence la possibilité d'obtenir une certaine forme de « retour sur investissement » différente de celles obtenues dans des démarches plus économiques.

D'autre part, cette démarche nécessite de quitter la posture qui consiste à agir avec des partenaires de pays en développement dans un unique but de solidarité et de transfert d'une expertise française. La Savoie a pris le parti d'échanger avec son partenaire africain en se mettant dans une posture d'apprentissage.

#### REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME : LA NÉCESSAIRE ÉVOLUTION DES POSTURES

*Coopérer entre territoires pour apporter des réponses partagées à des défis communs nécessite une évolution des postures, non seulement du partenaire français, qui ne doit pas se positionner en tant que « sachant » mais plutôt s'ouvrir au regard extérieur et à la critique ; mais aussi du partenaire étranger, qui ne doit pas se positionner en tant que récipiendaire passif de l'aide, mais plutôt intégrer une logique d'apport réciproque.*

*Pour cela, il est nécessaire que la collectivité française offre la possibilité à son partenaire de venir analyser et questionner ses politiques et dispositifs. Il s'agit de lui donner à voir non seulement ce qui fonctionne, mais aussi ce qui fonctionne moins bien, tout en y portant un regard critique afin que le partenaire ne reproduise pas les mêmes erreurs et qu'il puisse proposer son analyse et des pistes de solutions.*

Pour porter ses fruits, une telle démarche doit surmonter plusieurs obstacles :

- **La force des habitudes et l'inertie des systèmes organisés et rassurants.**

En France, la démarche suppose que les élus, l'administration et les travailleurs sociaux impliqués acceptent un regard critique extérieur venant questionner et remettre en cause les dispositifs et façons de faire.

- **Les représentations mentales traditionnelles.**

Ces représentations doivent être combattues, tant du côté du partenaire sénégalais, qui ne doit pas considérer la collectivité française comme un tiroir-caisse, que du côté du partenaire français, qui doit reconnaître que son système est perfectible et que la collectivité sénégalaise peut aussi lui apporter des compétences et savoir-faire, y compris dans le domaine de l'action sociale.

- **Les capacités financières des partenaires.**

Sans pour autant être occultée, la question des capacités financières très différentes d'un partenaire à l'autre ne doit pas être un frein au regard critique et à la prise de recul.

Enfin, même si la démarche nécessite de pouvoir remettre en question ses propres pratiques, il ne faut pas tomber dans l'excès inverse et être trop critique vis-à-vis de ses dispositifs et façons de faire. Chaque partenaire dispose de pratiques intéressantes qui doivent être reconnues, revalorisées et défendues.





## Contacts

Assemblée des Départements de France :  
Simon Letonturier, conseiller Relations internationales :  
[simon.letonturier@departements.fr](mailto:simon.letonturier@departements.fr)

Département de Savoie :  
Isabelle Robert, secrétaire générale :  
[isabelle.robert@savoie.fr](mailto:isabelle.robert@savoie.fr)

Pays de Savoie Solidaires :  
Magali Agosti, directrice :  
[magali.agosti@paysdesavoiesolidaires.org](mailto:magali.agosti@paysdesavoiesolidaires.org)

Crédits photos :  
Pays de Savoie Solidaires

---

TERRINCLUS EST UNE DÉMARCHÉ FINANCÉE PAR :

